

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VALLÉE DE JOUX TOURISME

**Date :** Mercredi 14 juin 2023 à 19h00

**Lieu :** Espace Horloger, Le Sentier

**Présidence :** M. Bertrand Meylan

**Présents :** 67 personnes présentes

**Excusés :** 28 personnes excusées

### Ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 22 juin 2022
2. Rapport du Président
3. Rapport d'activités 2022
4. Comptes 2022
  - Rapport du Directeur
  - Rapport de la Fiduciaire
5. Validation des cotisations 2024
6. Comité : élection d'un nouveau membre
7. Divers et propositions individuelles
8. Agence Corporate Events

### 0. Préambule

M. Bertrand Meylan souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette Assemblée Générale ordinaire qui se tient à l'Espace Horloger. Il passe ensuite la parole à M. Jean-Daniel Bodenmann, Président du Conseil de Fondation de l'Espace Horloger pour son message de bienvenue.

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par invitation personnelle à chacun des membres et par une annonce dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux le 25 mai 2023.

Pour assurer le bon déroulement des votations du jour, deux scrutateurs doivent être désignés. Mme Céline Renaud et M. David Piguet sont proposés et acceptés par l'assemblée.

L'ordre du jour est ensuite détaillé. Celui-ci étant accepté tel que présenté, l'assemblée s'ouvre à 19h15.

## **1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 juin 2022**

Le PV de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité, sans demande de modification, avec remerciements à son auteur.

## **2. Rapport du Président**

M. Bertrand Meylan rappelle les nombreuses crises et incertitudes auxquelles la branche du tourisme a été confrontée ces dernières années : pandémie, approvisionnement énergétique, pénurie de main-d'œuvre qualifiée, inflation, changement climatique, ... Face à cela, l'industrie touristique s'est montrée particulièrement résiliente comme le prouvent les statistiques de nuitées hôtelières 2022 qui présentent une augmentation de 34.4% par rapport aux chiffres pré-pandémiques de 2019. Les perspectives pour la région sont réjouissantes, car la Vallée de Joux présente de nombreux atouts face à la tendance générale de retour à la nature.

Il remercie l'ensemble des collaborateurs de Vallée de Joux Tourisme pour leur travail et leur implication qui rendent possible l'aboutissement de nombreux projets malgré seulement 3.3 équivalents plein temps.

## **3. Rapport d'activités 2022**

Le Président passe la parole à M. Cédric Paillard, Directeur, pour la présentation du rapport d'activités. Celui-ci est à retrouver dans son intégralité dans la brochure distribuée à tous les participants (pages 11 à 20), ainsi que sur le site internet de Vallée de Joux Tourisme, dans l'« Espace Membres », [www.myvalleedejoux.ch/membres](http://www.myvalleedejoux.ch/membres).

## **4. Comptes 2022**

M. Bertrand Meylan laisse à nouveau la parole à M. Cédric Paillard pour la lecture et le commentaire des comptes 2022. Ils figurent aux pages 22 et 23 de la brochure distribuée à toutes les personnes présentes.

Une fois la présentation terminée, M. Bertrand Meylan passe la parole à M. Charles Fontannaz de la fiduciaire VSF Audit SA pour la lecture de son rapport. Ce dernier recommande d'accepter les comptes tels que présentés et invite le Président à les mettre en votation.

M. Bertrand Meylan ouvre la discussion sur les comptes 2022.

La parole n'étant pas demandée, M. Bertrand Meylan procède à la votation. Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

M. Bertrand Meylan propose à l'assemblée de reconduire le mandat de VSF Audit SA pour l'exercice 2023. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **5. Validation des cotisations 2024**

M. Bertrand Meylan rappelle que, conformément aux nouveaux statuts de Vallée de Joux Tourisme, il incombe désormais à l'Assemblée Générale de valider le montant des

cotisations. Le Comité de Vallée de Joux Tourisme propose de reconduire les montants actuellement en vigueur, sans modification. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **6. Comité : élection d'un nouveau membre**

L'adoption des nouveaux statuts de Vallée de Joux Tourisme impliquait également la création d'un nouveau siège au sein du Comité, destiné à un représentant des domaines « économie et mobilité ». M. Bertrand Meylan présente la candidature de M. Paolo Degiorgi, Directeur du Parc Jura vaudois et Président de l'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or. M. Paolo Degiorgi est élu sous les applaudissements de l'Assemblée.

## **7. Divers et propositions individuelles**

M. Bertrand Meylan rappelle qu'il n'est pas possible de procéder à une votation, aucune proposition n'ayant été reçue dans le délai statutaire.

- M. Olivier Meylan annonce que le Ski Nautique et Wakeboard Club du lac de Joux souhaite faire bénéficier les clients des hébergements de réductions sur ses activités.

*Note d'après-séance : le Ski Nautique et Wakeboard Club du lac de Joux a été intégré aux réductions offertes aux détenteurs de la carte d'hôtes ValPass. Ceux-ci bénéficient d'un rabais de 10% sur les différentes activités proposées.*

- Mme Myriam Matouschek demande s'il est possible de mettre en valeur l'inventaire des fleurs protégées sur le nouveau site internet de Vallée de Joux Tourisme, une page étant à présent spécialement dédiée à la sensibilisation des visiteurs.

M. Cédric Paillard lui répond que l'Office du Tourisme la contactera prochainement pour déterminer le contenu à publier et la manière de l'intégrer.

## **8. Agence Corporate Events**

La parole est donnée à Mme Laura De Vleeschauwer de l'Agence Corporate Events Vallée de Joux, créée en 2022 en collaboration avec Vallée de Joux Tourisme et l'Hôtel des Horlogers. Cette agence a pour but de favoriser la venue de groupes dans la région en leur proposant un soutien sur-mesure dans l'organisation de leurs séjours. Le détail des prestations proposées et les coordonnées de contact peuvent être consultées sur [www.eventsvj.ch](http://www.eventsvj.ch).

La parole n'étant plus demandée, M. Bertrand Meylan lève la séance à 20h15.



Bertrand Meylan, Président



Aurélie Kleiner, auteure du PV